

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE



**AVIS DE RESULTAT DE MARCHE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Travaux de rénovation du sol sportif du gymnase du Fenouillet
Type de marché	Travaux
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau
Classification CPV	45432100-5

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/16.
Allotissement	non
Critères d'attribution retenus	Critère 1 : Prix des prestations 40% Critère 2 : Valeur Technique 60% 2.1-Caractéristiques techniques et performance des produits 30% 2.2-Organisation et méthodologie proposées pour le chantier 30%

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues

2

Date d'attribution

29/03/2018

Nom et adresse du titulaire

ST GROUPE - Zac Pioch Lyon - 34160 BOISSERON

Montant final du marché

61 100,00 € HT

Numéro du contrat

2018PA01

Sous-traitance déclarée

non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

11/04/2018

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect des secrets protégés par la loi, notamment du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villede lacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que la publication du présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours en contestation du contrat auprès du Tribunal Administratif de Toulon,